

SALAIRES EN OFFICINE - Participez à la grande enquête lancée par la FSPF

Le dernier accord de branche signé par la FSPF, revalorisant de 3 % la grille des salaires, vient tout juste d'entrer en vigueur. Préoccupée par l'augmentation continue de l'inflation et ses répercussions sur le pouvoir d'achat des équipes officinales, la FSPF souhaite procéder à un état des lieux complet incluant l'ensemble des éléments variables de salaires : primes exceptionnelles, de 13ème mois, d'intéressement...

À cette fin elle lance une grande enquête auprès de l'ensemble des pharmaciens d'officine visant deux objectifs :

- disposer d'une meilleure visibilité sur les rémunérations des pharmaciens adjoints et préparateurs en pharmacie ;
- mesurer la soutenabilité économique des revendications salariales des organisations syndicales de salariés.

Il s'agit également d'être force de propositions pour l'attractivité de notre branche professionnelle qui a confirmé son rôle essentiel en matière de santé publique pendant la pandémie.

Nous vous invitons vivement à participer à cette enquête en cliquant sur le lien suivant :

<https://app.questionnaireweb.com/s/index.php?id=JTk5byU5NW4IOUEIQY%3D&a=JTk3ayU5MmkIOUUIQY%3D>

Ce questionnaire très important pour la profession nécessite un peu de votre temps et certains renseignements que votre cabinet comptable sera à même de vous fournir, n'hésitez pas à le solliciter.

LA NOUVELLE CONVENTION PHARMACEUTIQUE ENTRE EN VIGUEUR DES DEMAIN

Un ebook de la FSPF pour aller à l'essentiel

Renforcement de la prévention, bon usage des produits de santé, honoraires, ROSP, mesures d'application immédiate ou différée... comment y voir clair ?

Pour vous aider à vous repérer et à vous approprier les nouveaux dispositifs conventionnels négociés avec l'Assurance maladie, la FSPF a conçu un ebook comprenant :

- des fiches pratiques facilement imprimables une présentation des principales mesures de la convention nationale,
- des tableaux pour comprendre la chronologie de mise en œuvre des évolutions « métier » et connaître les nouveaux tarifs conventionnels.

Véritable ouvrage de référence, cet ebook sera actualisé tout au long de l'année.

En somme, un document pratique et complet pour aller à l'essentiel !

Alors, vite, suivez le lien : <http://www.fspf.fr/fspf-services/circulaires/ebook-fspf-aller-essentiel>



Loisirs FSPF, qu'est-ce que c'est ?



Un nouveau service dédié aux adhérents de la FSPF et à leurs salariés a récemment été lancé !

Loisirs FSPF est un service inclus dans le coût de l'adhésion à la FSPF qui permet d'offrir aux salariés et aux dirigeants des officines des avantages négociés sur des loisirs, comme le propose-rait un comité d'entreprise.

Vous pouvez désormais accéder à plus de 15 000 offres portant sur les parcs nationaux, musées et châteaux, le ski, les vacances, le cinéma, les spectacles, etc.

Si vous êtes adhérent à la FSPF, vous avez dû recevoir email récapitulatif avec un code de connexion, une notice d'utilisation ainsi qu'une affiche explicative pour vos salariés ; dans le cas contraire n'hésitez pas à contacter FSPF Privilèges en appelant Corine Pujol au 04 87 25 45 44 ou à vous rendre sur loisirs.fspf.fr pour découvrir toutes les offres.

COMPTOIR EN BREF

- ◆ **Bexsero*** : le vaccin est remboursé pour tous les nourrissons de 2 mois à 2 ans, depuis le 30 avril 2022.
- ◆ **Budésonide** : Nous vous rappelons que les spécialités à base de budésonide en aérosols sont désormais pris en charge chez l'adulte.
- ◆ **Paxlovid*** : Fermeture de la plateforme de santé publique France et commande auprès de votre grossiste à compter du 7 mai (CIP 3400930245514).



Par un arrêté « état d'urgence » publié ce matin, le Gouvernement a modifié les conditions de prescription, de délivrance et, de façon unilatérale, de rémunération des pharmaciens d'officine concernant la spécialité PAXLOVID (stock Etat).

La FSPF s'oppose à cette baisse de rémunération de notre acte principal de dispensation du médicament, celui-ci devant, au contraire, être revalorisé. Elle demande la mise à disposition de la spécialité PAXLOVID selon le circuit de distribution habituel (fin du stock Etat) ainsi que l'application des règles de droit commun de rémunération des pharmaciens d'officine. (Cf FSPF info de ce jour sur vos boîtes mail)

ET N'OUBLIEZ PAS, LA FSPF C'EST AUSSI

Une application mobile

Véritable fenêtre ouverte sur l'actualité professionnelle et gratuitement téléchargeable sur Android-Market et sur Apple-Store, elle vous permet de retrouver, où que vous soyez, toutes les informations de votre syndicat.

Un groupe Facebook

En tant qu'adhérent vous pouvez demander à rejoindre ce groupe de discussion qui vous permet d'être en lien direct avec le bureau national et d'échanger avec vos confrères sur tous les sujets et actualités du moment.

